

PUBLIC VISE

Tout conducteur d'engins de chantier expérimenté ou non appelé à utiliser un engin de chantier.

PRE REQUIS

Toute personne âgée de 18 ans minimum, reconnue apte par le Médecin du Travail.

Compte tenu du test écrit de l'évaluation finale, il est obligatoire que le participant soit en capacité de lire des consignes écrites et de répondre par écrit aux questions posées.

DUREE, DATES, LIEU, HORAIRES

Cf. convention ou contrat de formation

MODALITE D'ORGANISATION

Constitution de petits groupes
En présentiel, parcours individualisé selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire (Cf. convention ou contrat de formation joint)

MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

Formation théorique et pratique ;
Alterne les apports d'informations et les mises en pratiques ;
Livret stagiaire individuel remis en main propre ;
Une salle de formation équipée de vidéoprojecteur, PC,
Exercices pratiques avec les engins sur plateforme certifiée



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INTITULE :

Formation à la conduite en sécurité d'engins de chantiers selon la recommandation CACES® R482 de la CNAM.

OBJECTIFS

Chaque conducteur devra être capable :

D'appliquer les consignes de sécurité

De manipuler l'engin de chantier en sécurité pour le matériel et le personnel

D'effectuer une maintenance préventive.

CONTENUConnaissances générales

Rôles et responsabilités du constructeur, de l'employeur, du conducteur

Les différents acteurs en prévention des risques professionnels et leur rôle

Les types d'engins de chantier, leur utilisation et les catégories de CACES® correspondantes

Technologie et stabilité des engins de chantier

Les organes de service et les dispositifs de sécurité.

Les composants et mécanismes, leur technologie et principe de fonctionnement, les réglages du poste de conduite

Connaître les facteurs d'instabilité des engins

Exploitation des engins de chantier

Les principales causes d'accident lors de l'utilisation engins de chantier

Les risques liés à l'utilisation de l'engin et les moyens permettant de les prévenir

Les conditions de freinage des engins ; Les règles de circulation et de conduite en entreprise

Les opérations de fin de poste – maintenance- consignes d'entretien

La connaissance des distances de sécurité avec les conducteurs électriques

Prise de poste et mise en service

Vérification de la présence et de la validité des documents réglementaires, vérification visuelle de l'engin,

Vérification du bon fonctionnement des mécanismes et des dispositifs de sécurité

Adéquation

Prendre connaissance des abaques de charge et savoir déterminer la capacité du chariot en fonction de la hauteur et de la portée, dans les différentes configurations du chariot (sur pneumatiques, sur stabilisateurs...) s'assurer de l'adéquation du chariot à la manutention à réaliser. Vérifier que la configuration de la charge est compatible avec le levage.

Conduite

Circulation à vide et en charge, en marche AV et AR, en virage et arrêt de l'engin en position sécurité selon le parcours de test défini

Travaux de base

Charger un camion, manutentionner une charge longue, une charge lourde, une charge complexe.

Chargement/déchargement sur un porte engin (si option demandée)

Fin de poste – maintenance

Le repérage des anomalies rencontrées afin de les signaler à la hiérarchie

Les opérations de fin de poste et les opérations de maintenance journalière

SUIVI – EVALUATIONS

Contrôle des connaissances : Examen théorique écrit et pratique sur la conduite en sécurité de l'engin. 70% de bonne réponse pour validation sur 100 questions ; Fiche d'évaluation à chaud remplie par le stagiaire ; A l'issue de la formation, une « Attestation de fin de formation » est remise au stagiaire.

VALIDATION DE LA FORMATION

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.

ENCADREMENT – FORMATEUR

Profil type (CV détaillés sur simple demande) : Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

- Titulaires des diplômes/titres/certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc.)

Les évaluations sont réalisées par des testeurs certifiés AB TEST (Organisme Testeur CACES® certifié par DEKRA Certification sous le n° D-668-05).

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs ont été, et sont régulièrement, formés, audités et évalués par le responsable pédagogique d'OPERA FORMATION et/ou par des organismes extérieurs.